

MANITOBA 2004

LES AVANTAGES
du MANITOBA



LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI
LES POSSIBILITÉS DE DEMAIN





LES AVANTAGES DU MANITOBA

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA.....	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE.....	9
Annexe 1 - LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER.....	12
Comparaison de la compétitivité entre différentes villes	13
Conclusion.....	17
Annexe 2 - COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2004	18

ISSN 1705-8953

Pour en savoir plus sur **Les avantages du Manitoba**,
consultez les sites Web suivants du gouvernement du Manitoba :

Finances Manitoba : www.gov.mb.ca/finance/index.fr

Industrie, Développement économique et Mines Manitoba : www.gov.mb.ca/itml/index.fr

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Le Manitoba est actif!

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'emplois a augmenté de 26 000 au Manitoba et aujourd'hui plus de Manitobains et Manitobaines que jamais travaillent.

L'an dernier, le Manitoba avait le taux de chômage le plus bas au Canada. De fait, pendant trois des quatre dernières années, la province a enregistré le taux de chômage le plus faible au pays. En ce qui concerne le chômage chez les jeunes, l'an dernier le Manitoba se classait au deuxième rang parmi les provinces ayant les plus bas taux de chômage, avec un taux inférieur de quatre points de pourcentage entiers à la moyenne nationale.

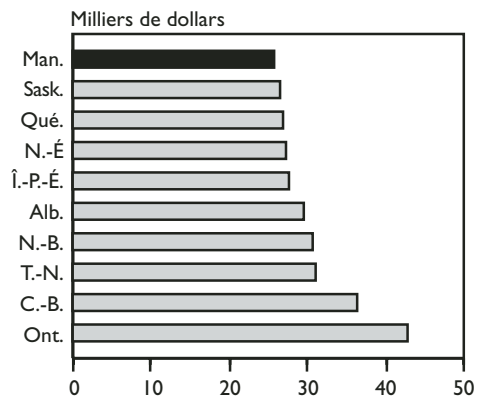
En 2003, le taux de croissance de l'économie manitobaine a été supérieur au taux de croissance national. Le revenu personnel disponible par habitant a augmenté de 2,4 % l'an dernier, comparativement à 1,9 % pour l'ensemble du Canada. Grâce à l'augmentation solide des revenus au Manitoba, la construction de logements a atteint son plus haut niveau depuis 1988.

Notre province continue d'attirer un nombre croissant d'immigrants. En 2003, la population manitobaine a augmenté à un taux sans pareil depuis le milieu des années 1980. La migration nette a joué un rôle catalyseur dans cette importante augmentation, alors que le nombre d'immigrants s'établissant au Manitoba atteignait un chiffre inégalé en 20 ans. L'amélioration des courants d'immigration, tant interprovinciaux qu'internationaux, contribue à l'accroissement de la population.

La confiance des entreprises reste grande, ce qui permettra une hausse de 2,2 % des investissements du secteur privé l'an prochain, dépassant ainsi la hausse canadienne prévue. Au cours des cinq dernières années, les investissements du secteur privé au Manitoba ont augmenté de 19 %.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels en 2004*

Famille de quatre, deux revenus
Revenu total : 60 000 \$



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Cotes de crédit du Manitoba Avril 2004

	Cote de crédit	Rang provincial*
Moody's Investors Service	Aa2	2 ^e (ex æquo)
Standard & Poor's	AA-	3 ^e (ex æquo)
DBRS	A	4 ^e (ex æquo)

*1 = plus élevé

Moody's – haussée en janvier 2003

Standard & Poor's – confirmée en juillet 2002

DBRS – haussée en septembre 2003

Prix moyen d'une maison de catégorie grand luxe

Toronto	850 405 \$
Vancouver	709 434
Montréal.....	578 157
Calgary	494 200
Halifax.....	348 333
Fredericton.....	256 000
St. John's	251 667
Charlottetown	240 000
Winnipeg.....	221 500
Regina	211 000

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2003), Royal LePage

Prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard

Vancouver	286 404 \$
Toronto	277 499
Calgary	169 933
Montréal.....	168 474
Fredericton.....	120 000
Halifax.....	117 125
Regina	117 000
St. John's	91 333
Charlottetown	86 000
Winnipeg.....	81 188

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2003), Royal LePage

L'environnement commercial concurrentiel et la réussite économique du Manitoba résultent d'une combinaison unique de facteurs que l'on appelle « Les avantages du Manitoba ». Ces avantages sont les suivants :

- une main-d'œuvre productive, instruite et multilingue;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût abordable des bureaux et des terrains, les coûts de construction modestes, et des taxes et impôts raisonnables;
- des coûts d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord, avec des ressources hydroélectriques très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- un large réseau d'installations de recherche et de développement qui favorise l'innovation et la diffusion de la technologie;
- une position géographique idéale, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficient sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- un coût de la vie fortement concurrentiel, y compris les tarifs d'assurance automobile les plus faibles au Canada;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités sûres, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant – autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba, les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture et les investissements en capital-risque au Manitoba.

■ Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

Le Manitoba possède une des économies les plus diversifiées du Canada. On trouve au Manitoba plusieurs industries importantes comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits de santé, la recherche dans le secteur de la santé, les services financiers, la production d'électricité, les produits chimiques, l'agriculture et le transport. L'économie du Manitoba n'est pas seulement forte, elle est équilibrée : aucun secteur économique ne domine à lui seul le paysage économique provincial.

La diversité de notre structure économique garantit la stabilité de l'économie provinciale dans son ensemble. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel la plus régulière des provinces canadiennes. Ce contexte de certitude économique contribue à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre et à un climat d'affaires local prévisible.

Les tarifs d'hydroélectricité au Manitoba sont parmi les plus bas au monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense. Presque toute cette électricité est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement.

Le Manitoba est situé à l'extrémité nord du couloir commercial du milieu du continent, et

« Les primes d'assurance automobile en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec, provinces où il existe un système public d'assurance automobile, sont les plus faibles au Canada et, dans certains cas, considérablement plus faibles... Les automobilistes de Winnipeg paient des primes plus faibles que dans toute autre capitale provinciale au Canada. »

Association des consommateurs du Canada
Septembre 2003

L'étude Choix concurrentiels, menée par KPMG en février 2004, a confirmé d'autres analyses démontrant que Winnipeg est l'une des villes canadiennes les moins chères où mener des activités commerciales.

à l'intersection principale de l'axe est-ouest du système de transport canadien. Winnipeg est la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes de chemin de fer américaines. Ces éléments avantagent le Manitoba en ce qui concerne l'expansion du commerce et du réseau de voies de communication. À Winnipeg se trouvent des installations de formation des trains vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Deux gares intermodales permettent le passage en transit de 125 000 conteneurs chaque année. Plus de trente grandes sociétés de transport routier, nationales et internationales, ont un terminal à Winnipeg. Cet ensemble d'installations offre aux entreprises une grande flexibilité et des coûts moindres, ainsi qu'un accès aisé aux marchés mondiaux importants.

L'Aéroport international de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. L'aéroport dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. Trois millions de passagers et 100 000 tonnes de marchandises y transitent chaque année.

Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce de l'Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Le port offre aux expéditeurs d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine.

Le Manitoba dispose d'abondantes ressources naturelles. L'industrie minière produit une variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, du zinc, de l'or et du tantale. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du

bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale génère 30 millions de dollars chaque année. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à l'infrastructure complète et moderne dont elle dispose en matière de télécommunications. Le Manitoba offre une multitude de services à large bande et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province.

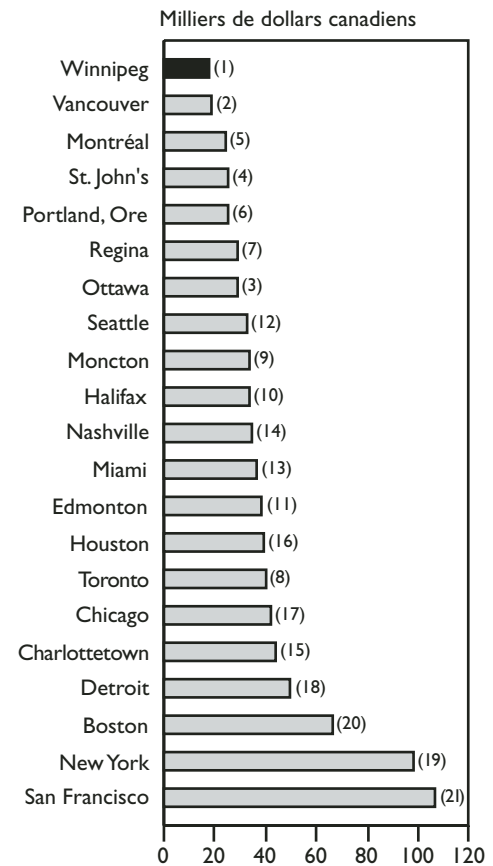
La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province possède un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, bien que ce soit dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus remarquables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire soutiennent l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. Au Manitoba, on n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2003, les employeurs américains ont dû déboursier en moyenne 6 600 dollars (\$ US) par employé en frais d'assurance-santé familiale.

Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21^e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation publique, qui offre entre autres des possibilités d'éducation postsecondaire abordable et de grande qualité dans

Facture mensuelle d'électricité industrielle
Clientèle commerciale et industrielle de taille moyenne

400 000 kilowatt-heures, 2003



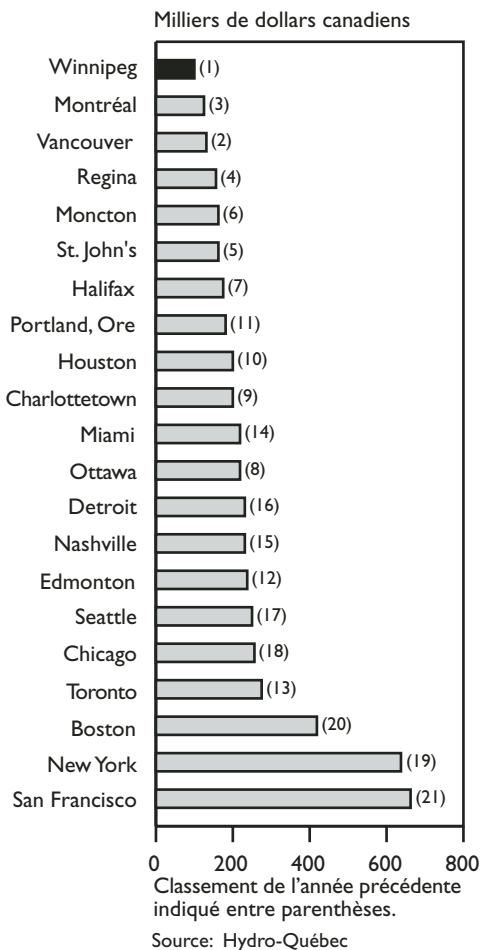
Classement de l'année précédente indiqué entre parenthèses.

Source : Hydro-Québec

Facture mensuelle d'électricité industrielle

Clientèle commerciale et industrielle de grande taille

3 060 000 kilowatt-heures, 2003



plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les droits de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. Environ 20 000 étudiants à plein temps et quelque 14 500 étudiants à temps partiel fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des quatre universités de la province. Cette université offre un grand choix de programmes d'études postsecondaires et des cycles supérieurs, notamment dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, de l'ingénierie et de l'agriculture. Il y a également 16 000 étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les trois autres universités manitobaines. L'an dernier, presque 6 000 étudiants ont terminé leurs études universitaires au Manitoba. En plus des universités, environ 14 000 élèves fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les trois collèges communautaires du Manitoba.

Grâce à l'aspect concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est devenu l'une des provinces canadiennes les plus avantageuses pour faire des affaires. L'étude *Choix concurrentiels*, menée par KPMG en février 2004, a confirmé d'autres analyses démontrant que Winnipeg est l'une des villes canadiennes les moins chères où mener des activités commerciales. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'Annexe 2 « Comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts », p. 18.

■ Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

Winnipeg est reconnue comme l'une des villes canadiennes les plus favorables à la famille. Le Manitoba est un endroit idéal où élever une famille, grâce à un coût de la vie abordable, de bonnes écoles, d'excellentes possibilités de garde d'enfant et un environnement sécuritaire.

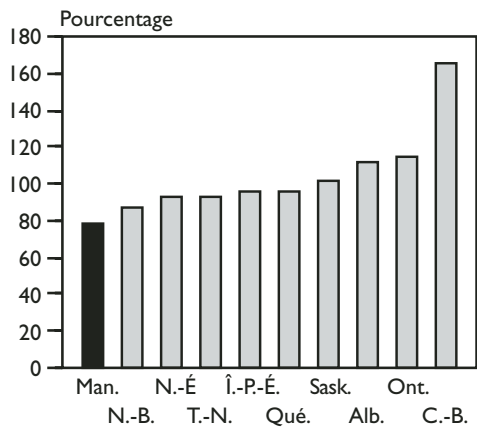
Les Manitobains et Manitobaines se soucient des autres. Notre taux de bénévolat est toujours un des meilleurs au pays et, de toutes les provinces, c'est au Manitoba que le nombre de dons de charité est proportionnellement le plus élevé. Tout cela reflète notre esprit communautaire et notre longue tradition d'altruisme.

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, au Winnipeg Symphony Orchestra et à plusieurs théâtres. La diversité de la population manitobaine a créé une riche et fascinante mosaïque de réussites artistiques et culturelles. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture », p. 9.

Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. Il y a au Manitoba des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un des taux de participation les plus élevés au pays. Plus d'une personne sur quatre joue au golf dans la province chaque année.

Les plages, les lacs et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Le Manitoba est la province des 100 000 lacs. Étant donné la proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de vacances, le Manitoba est l'endroit au pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. Au Manitoba, l'hiver offre l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives pour toute la famille : ski, curling, motoneige et, bien sûr, hockey. Que vous soyez spectateur ou participant, les possibilités d'activités récréatives sont presque illimitées.

Dette des ménages en pourcentage du revenu personnel disponible, 2001



Source : Groupe Financier Banque TD

Le Budget 2004 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Vous trouverez ci-après deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts d'entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir p. 12). La deuxième annexe est une comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts (voir p. 18).

LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante du style de vie manitobain. Notre scène culturelle trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans des attractions de niveau international et dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. Étant donné que la culture est un secteur économique clé à part entière et, qu'en plus, elle joue un rôle de catalyseur de créativité et de croissance, le gouvernement du Manitoba participe activement au soutien et à la promotion de cette industrie.

■ La scène culturelle et artistique manitobaine

Le Manitoba bénéficie d'une grande diversité culturelle. Les minorités visibles et les Autochtones représentent plus d'un cinquième de notre population, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces à ce chapitre.

La culture autochtone est un élément important du patrimoine du Manitoba et constitue une force croissante pour ce qui est de l'expression artistique contemporaine.

La Ville de Winnipeg est fière de compter une importante population francophone, la deuxième parmi les communautés francophones hors Québec. Le plus grand peuplement islandais hors de l'Islande, ainsi que de dynamiques communautés autochtones, ukrainiennes et mennonites, se trouvent aussi dans la province. Une multitude d'installations et de manifestations permettent de célébrer cette diversité ethnique, y compris le Mennonite Heritage Village, au nord de Steinbach, le Red Roots Theatre, seule organisation théâtrale autochtone au Manitoba, le Winnipeg Jewish Theatre, le Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface et Le Cercle Molière, le plus vieux théâtre toujours en activité au Canada.

Le Manitoba abrite de nombreuses attractions culturelles de classe internationale. Le Royal Winnipeg Ballet a été l'une des premières troupes de danse fondées au Canada; aujourd'hui, il ravit le public aussi bien dans sa ville d'origine que dans le reste du monde. Ont également élu domicile chez nous le Winnipeg Symphony Orchestra, le Manitoba Opera et un grand nombre de galeries d'art, de musées et de sites historiques de grande qualité. La Fourche, le Musée des beaux-arts de Winnipeg, le Musée du costume de Dugald et des sites historiques comme le Lower Fort Garry sont quelques exemples d'attractions manitobaines, parmi des centaines d'autres. Le Musée du Manitoba est un des endroits favoris des touristes; il accueille chaque année 400 000 visiteurs et a obtenu la cote trois étoiles du Guide Michelin. Parmi d'autres sites excellents, mentionnons le Keystone Centre et le Western Centennial Auditorium à Brandon, ainsi que le Prairie Theatre Exchange, le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre Centre à Winnipeg.

Il y a des festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba, et dans toutes les régions de la province. Pour ce qui est des manifestations d'hiver, citons le Festival des trappeurs du Nord du Manitoba, au Pas, lequel festival fête ses 57 ans cette année, le Festival du Voyageur à Saint-Boniface, le plus important festival d'hiver de l'Ouest canadien, ayant attiré plus de 150 000 visiteurs en 2003, et la Royal Manitoba Winter Fair à Brandon.

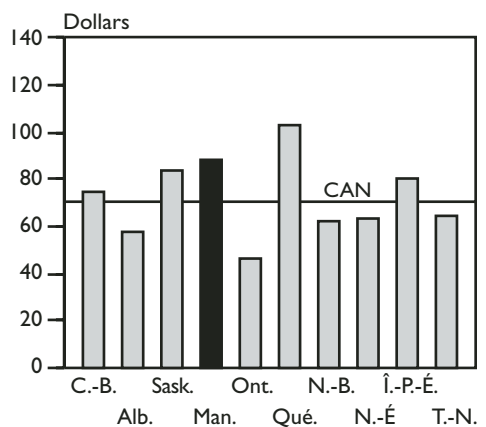
Plusieurs manifestations de classe mondiale ont lieu à Winnipeg en été. L'an dernier, le Winnipeg Folk Festival a marqué un anniversaire important : 30 ans de regroupement des amateurs de bonne musique à Winnipeg au mois de juillet. De même, chaque année, les pavillons de Folklorama, élu le meilleur festival du Canada, attirent plus de 400 000 visites en deux semaines d'activités. Le 16^e Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang parmi les événements de ce genre en Amérique du Nord, a accueilli plus de 142 000 visiteurs l'été dernier, avec des artistes venus de la France, de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Afrique du Sud et des États-Unis. Le Festival de jazz de Winnipeg, le Festival national ukrainien qui a lieu à Dauphin et le Icelandic Festival de Gimli sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie aux quatre coins de la province. Certaines manifestations visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

■ Aide de la Province aux arts et à la culture

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre compétitivité économique. Plus de 14 000 Manitobains et Manitobaines travaillent dans le domaine des arts et de la culture. Le Manitoba figure parmi les provinces où le taux de participation et le montant par habitant consacré aux arts et à la culture sont les plus élevés. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée *Culture and Economic Competitiveness*, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles, dont l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, le renforcement de l'identité communautaire et de la cohésion sociale, et la revitalisation de la communauté.

La culture et les loisirs bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses directes de la Province dans ce secteur d'activité ont totalisé 101,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2001-2002, la dernière période de collecte de données sur la culture. Cela représente 89 dollars par habitant, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces dans ce domaine.

Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2001-2002, par habitant



Source : Statistique Canada

L'industrie de la réalisation de films et de vidéos est en croissance rapide dans la province, avec un budget total de 109 millions de dollars l'an passé. Le gouvernement manitobain a fourni une aide directe de 8,4 millions de dollars à cette industrie en 2003-2004 au moyen du crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba, de la participation directe au capital et d'autres programmes.

Le gouvernement manitobain aide aussi indirectement de nombreux groupes par des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance. Le montant total des dons de ce genre au Manitoba, y compris ceux à tous les organismes de bienfaisance enregistrés, atteignait en l'an 2001 près de 490 millions de dollars, dont environ 270 millions provenaient de particuliers. Grâce aux déductions fiscales pour dons de bienfaisance, le gouvernement du Manitoba a distribué aux organismes de bienfaisance approximativement 80 millions de dollars en 2001, dont quelque 42 millions sous forme de crédits d'impôt à des particuliers.

Annexe I

LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant environ 13 % du PIB provincial et 66 % des exportations totales de marchandises vers l'étranger. Près de 70 % des exportations de marchandises de la province vers les États-Unis sont des produits manufacturés.

Le secteur manufacturier emploie directement un travailleur manitobain sur huit, soit 69 200 personnes en 2003. De nombreux autres Manitobains travaillent dans des industries qui dépendent des activités manufacturières.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, du matériel aérospatial, des produits chimiques et des engrais, de la machinerie, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, du prêt-à-porter, du papier journal, des produits en matière plastique, des fenêtres et des produits métalliques. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord, et l'emplacement de la plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture. Les Aliments Maple Leaf possèdent à Brandon, la deuxième ville en importance de la province, un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique. Le Manitoba est un centre de l'aérospatiale et de l'industrie du prêt-à-porter et il occupe, dans ces deux domaines, le troisième rang en importance au Canada.

À la fois concurrentiel et efficace sur le plan des coûts, le contexte commercial du Manitoba continue à attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres régions de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas du monde. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

Le ministère des Finances du Manitoba utilise depuis 1992 un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, une petite et une grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à d'autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements des

États américains. Les profils d'entreprises représentatives ont été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

■ Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité en matière de coûts, de taxes et d'impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre plus grande :

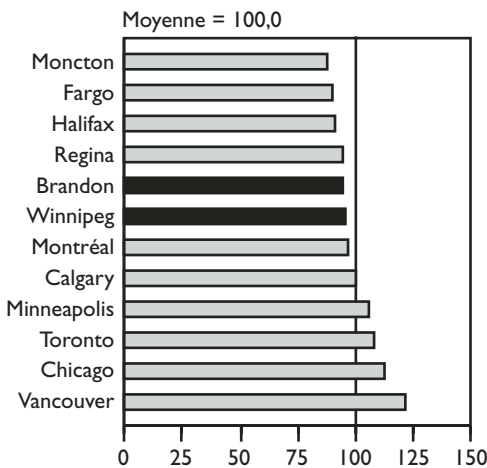
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- les taux de rentabilité interne.

L'analyse prend comme point de départ un modèle de coûts variables et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les graphiques qui suivent.

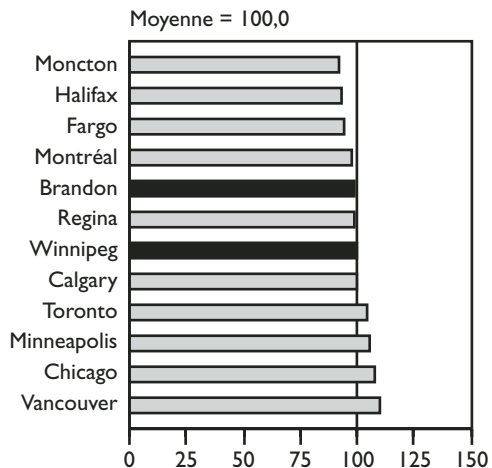
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une installation de production (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Le coût net d'investissement dans les centres urbains de plus grande taille a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût plus élevé des terrains et du coût de la main-d'œuvre chargée de la construction de l'installation.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôt

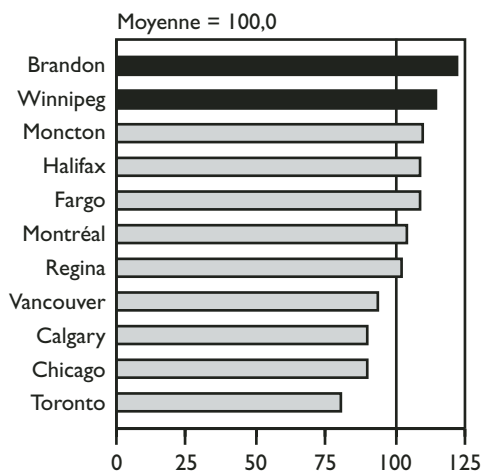
Le modèle calcule les bénéfices nets avant impôt en soustrayant d'un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêts;
- la dépréciation des immobilisations.

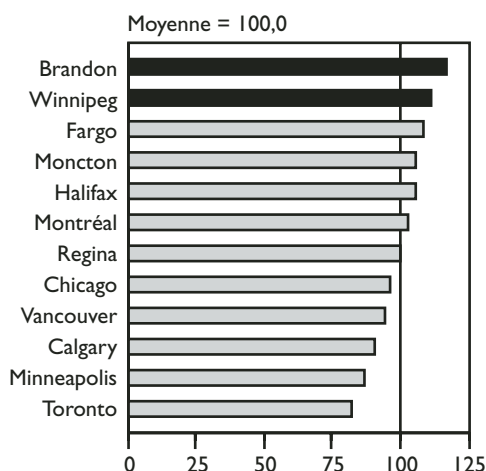
Le montant des bénéfices nets avant impôt permet de comparer la compétitivité du Manitoba en matière de coûts à celle des autres villes. Si, pour une ville donnée, les bénéfices nets avant impôt sont plus élevés, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre : quatre millions de dollars pour la petite entreprise et 45 millions pour l'entreprise plus grande, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon et Winnipeg ont les bénéfices nets avant impôt les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Une main-d'œuvre active instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont générés en calculant les taxes et impôts bruts comme une proportion des bénéfices nets avant impôt sur la période de vingt ans.

Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les impôts sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et des autres types de programmes d'aide financière du gouvernement et de tierces parties.

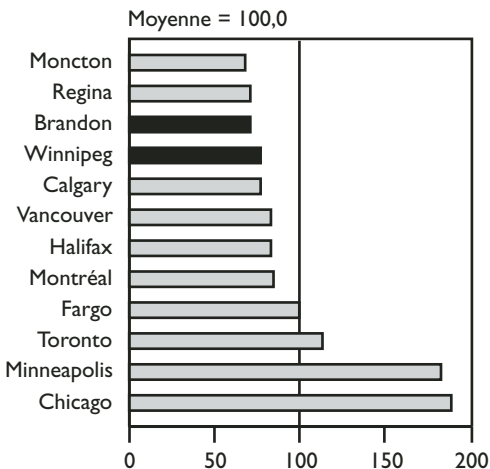
Les taux d'imposition réels au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Au Canada, les villes manitobaines ont des taux d'imposition des petites entreprises plus bas que la moyenne. Pour les plus grandes entreprises, les villes manitobaines se situent dans la moyenne.

Compétitivité globale

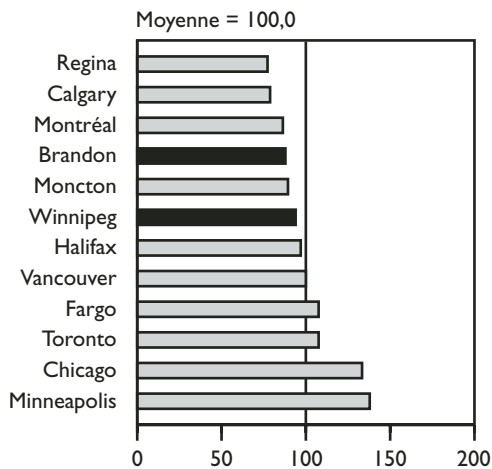
On mesure la compétitivité globale en comparant les taux de rentabilité interne. Lorsqu'une entreprise envisage de réaliser un investissement ou qu'elle cherche à savoir où s'implanter, ces taux sont souvent utilisés comme outil de prise de décision. Les graphiques suivants illustrent l'effet combiné des coûts, des taxes et des impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle.

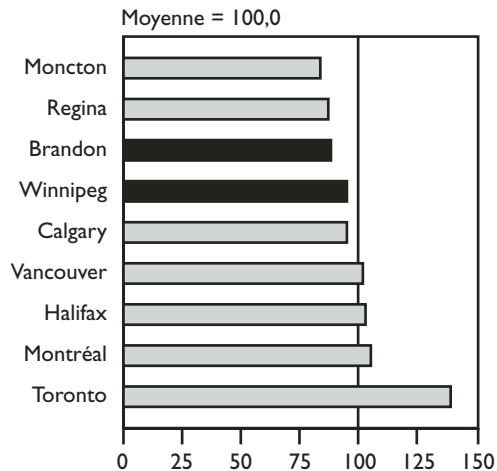
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière**



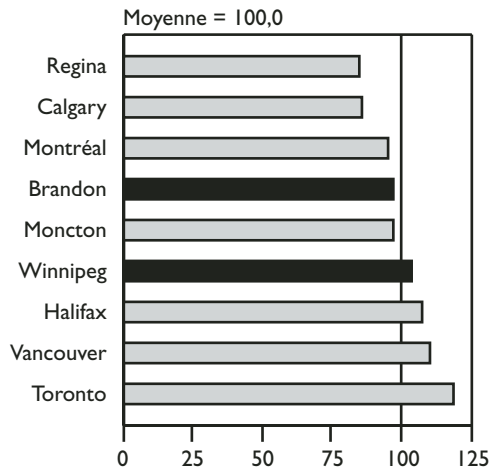
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière**



**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**

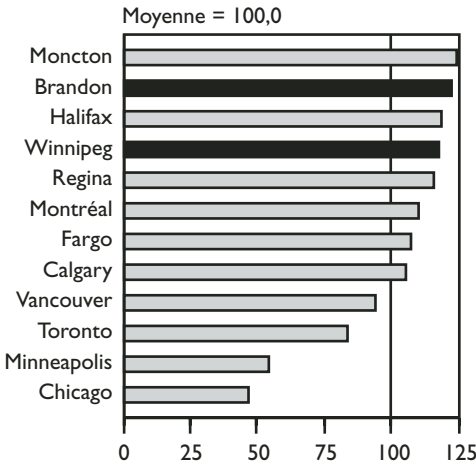


**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**

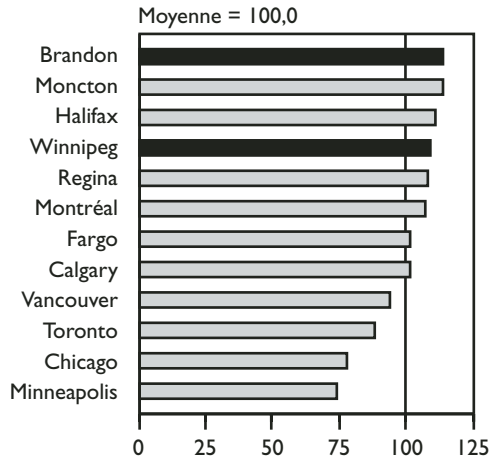


Dans la liste des meilleurs taux de rentabilité interne, Brandon se classe au deuxième rang des villes citées en ce qui concerne les petites entreprises manufacturières, et partage le premier rang avec Moncton en ce qui concerne les entreprises plus grandes. Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les grandes que pour les petites entreprises.

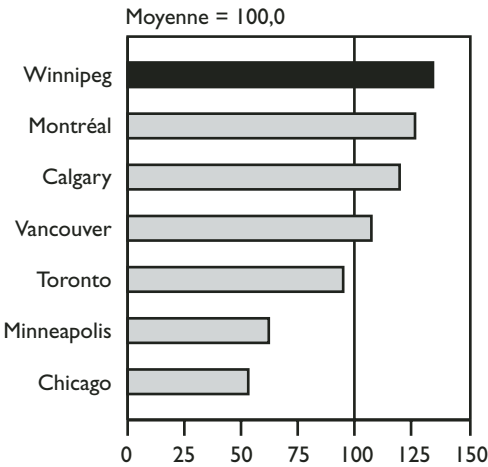
**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière**



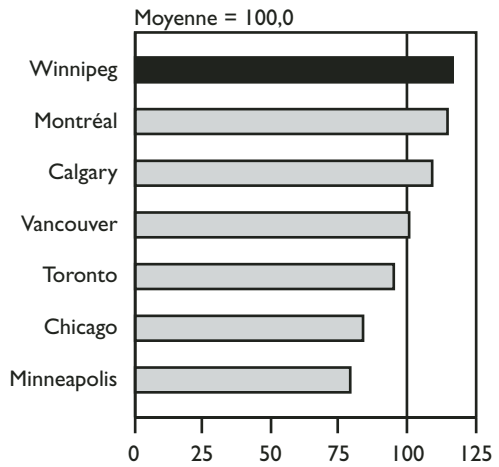
**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière**



**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



■ Conclusion

Les résultats ci-dessus représentent une légère amélioration par rapport à ceux des budgets précédents. Le Manitoba maintient un environnement très concurrentiel en matière de coûts, de taxes et d'impôts pour les petites et grandes entreprises de fabrication et de transformation. Le changement remarquable de certaines autres villes du modèle s'explique en partie par l'accroissement rapide de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, ainsi que par une augmentation des coûts fonciers dans diverses villes canadiennes. Dans l'ensemble, les villes américaines ont amélioré leur position, particulièrement Fargo, alors que les villes canadiennes ont perdu un peu de terrain.

Annexe 2

COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2004

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement interprovincial des dépenses personnelles, des taxes et des impôts est demeurée constante.

En général, la performance du Manitoba a été très bonne depuis 1999. Au chapitre du coût total des dépenses, l'avantage du Manitoba s'est accru dans chacune des six catégories familiales types par rapport à l'Ontario, et dans cinq de ces catégories par rapport à l'Alberta, au Québec, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve et Labrador.

La taxe que perçoit le Manitoba sur l'essence est la moins élevée de toutes les provinces du Canada, sauf une. De plus, le taux de la taxe du Manitoba et de la Saskatchewan sur les ventes au détail est, à 7 %, le plus bas de toutes les provinces qui prélèvent ce type de taxe.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une province où le coût de la vie est parmi les plus abordables au Canada. Alors que d'autres provinces ont connu des augmentations importantes dans certains domaines (services publics, garde d'enfant et primes d'assurance-automobile), ces coûts sont restés relativement stables au Manitoba.

Parmi les avantages du Manitoba, mentionnons un taux d'imposition généralement modéré, des logements abordables et des dépenses peu élevées de garde d'enfant, d'électricité, de chauffage et d'assurance-automobile.

Le fait que le coût de la vie*, les taxes et les impôts personnels sont peu élevés signifie que tous les Manitobains et Manitobaines peuvent connaître un niveau de vie de grande qualité, par comparaison avec les autres régions du pays. Cela rend le Manitoba plus compétitif et en fait une destination plus attirante, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine expansion.

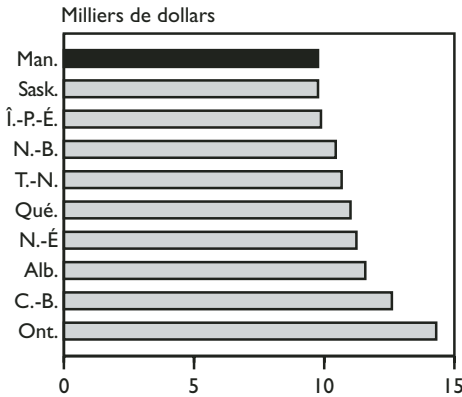
Une qualité de vie supérieure et des dépenses personnelles, des taxes et des impôts moins élevés représentent certainement un élément important des avantages du Manitoba.

* Comprend les coûts suivants : loyer ou frais d'hypothèque, impôt foncier, transports en commun ou assurance automobile, garde d'enfant, téléphone, électricité et chauffage.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Célibataire

Revenu total : 30 000 \$

- Prélèvements au quatrième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays

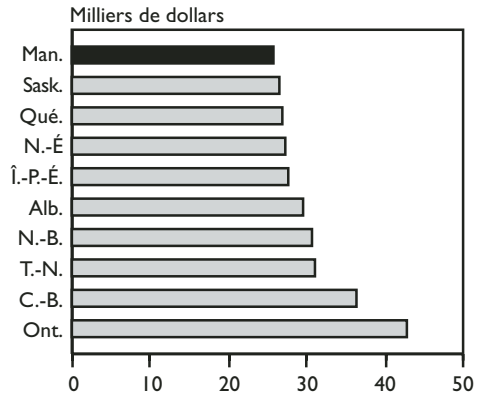


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, les transports en commun, le téléphone, l'électricité et le chauffage.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Famille de quatre, deux revenus
Revenu total : 60 000 \$

- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays

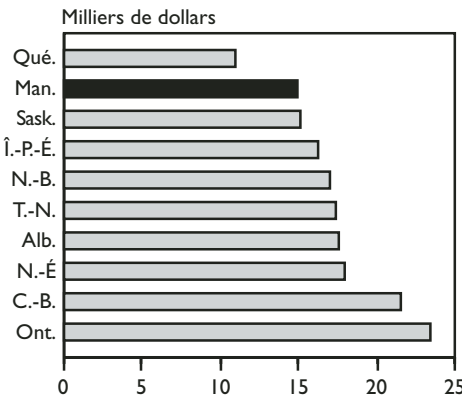


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Parent seul

Revenu total : 30 000 \$

- Prélèvements au quatrième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays, à l'exception d'une autre province

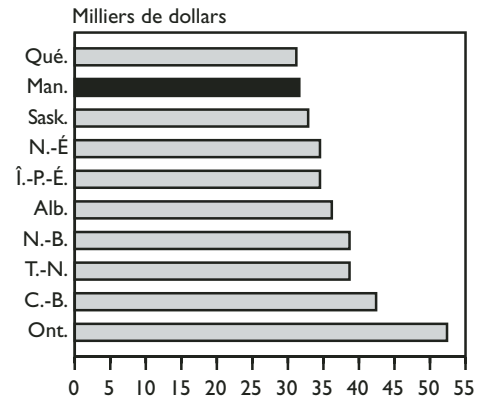


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage, la garde d'enfant, et les prestations pour enfant.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Famille de cinq, deux revenus
Revenu total : 75 000 \$

- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays, à l'exception d'une autre province

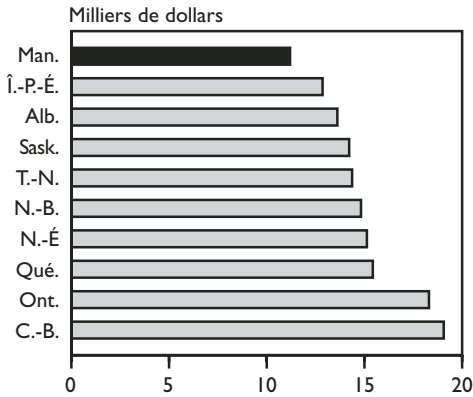


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

**Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 40 000 \$**

- Prélèvements au troisième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays

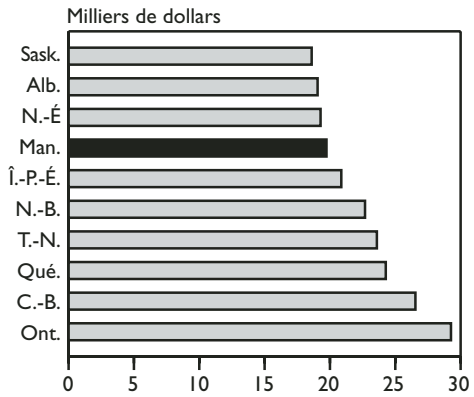


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfant, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

**Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 60 000 \$**

- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays, après trois autres provinces



**Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2004

Célibataire : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 109	1 376	2 128	1 830	1 163
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	0
Sous-total	1 757	1 904	2 128	1 830	1 163
Taxe sur les ventes au détail	353	0	368	370	432
Prélèvements provinciaux	2 110	1 904	2 496	2 200	1 595
Loyer	9 108	7 932	5 880	6 096	10 608
Électricité	323	635	516	327	580
Transport en commun	756	780	630	809	1 185
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	10 516	9 632	7 290	7 532	12 645
Total des coûts	12 626	11 536	9 786	9 731	14 240
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	294	0	649	303	(332)
Cotisations d'assurance-santé	922	0	0	0	0
Sous-total	1 216	0	649	303	(332)
Prestations pour enfant	(253)	(300)	0	0	(1 070)
Taxe sur les ventes au détail	459	0	478	481	561
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	1 832	(120)	1 427	1 014	(547)
Loyer	11 580	9 648	7 068	7 740	12 480
Garde d'enfant	6 166	5 650	4 727	4 579	8 206
Électricité	416	773	635	408	723
Assurance automobile	1 186	1 319	959	1 003	2 302
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	19 677	17 675	13 653	14 030	23 982
Total des coûts	21 509	17 555	15 080	15 043	23 435

Les totaux peuvent varier à cause de l'

issement d

iltats.

Qué.	N.-B.	N.-É	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	Célibataire : 30 000 \$
2 366	1 969	1 854	2 027	2 209	Impôt provincial sur le revenu
460	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 826</u>	<u>1 969</u>	<u>1 854</u>	<u>2 027</u>	<u>2 209</u>	<u>Sous-total</u>
533	686	679	601	725	Taxe sur les ventes au détail
<u>3 359</u>	<u>2 654</u>	<u>2 532</u>	<u>2 628</u>	<u>2 934</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
6 336	6 300	7 152	5 628	6 240	Loyer
371	556	517	709	513	Électricité
708	672	684	600	696	Transport en commun
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>7 686</u>	<u>7 792</u>	<u>8 653</u>	<u>7 231</u>	<u>7 712</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>11 045</u>	<u>10 446</u>	<u>11 185</u>	<u>9 859</u>	<u>10 646</u>	<u>Total des coûts</u>
Parent seul					
avec un enfant : 30 000 \$					
Qué.	N.-B.	N.-É	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	Impôt provincial sur le revenu
(727)	408	716	890	969	Cotisations d'assurance-santé
460	0	0	0	0	<u>Sous-total</u>
<u>(267)</u>	<u>408</u>	<u>716</u>	<u>890</u>	<u>969</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
(80)	(244)	0	0	0	Prestations pour enfant
692	891	882	781	943	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>679</u>	<u>1 345</u>	<u>1 908</u>	<u>2 012</u>	<u>2 242</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
6 900	7 620	8 640	7 092	7 284	Loyer
1 820	5 980	5 280	5 200	5 460	Garde d'enfant
445	675	647	861	620	Électricité
813	1 057	1 151	881	1 491	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>10 250</u>	<u>15 596</u>	<u>16 018</u>	<u>14 328</u>	<u>15 119</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>10 928</u>	<u>16 941</u>	<u>17 926</u>	<u>16 340</u>	<u>17 361</u>	<u>Total des coûts</u>

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2004

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 556	875	1 807	2 153	1 244
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	2 852	1 931	1 807	2 153	1 244
Prestations pour enfant	0	(400)	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	(209)
Taxe sur les ventes au détail	818	0	988	943	1 145
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	3 610	1 711	3 095	2 926	2 474
Frais d'hypothèque	10 281	6 500	4 609	3 198	8 872
Impôt foncier	1 728	1 758	3 302	2 160	2 233
Chauffage domiciliaire	990	809	883	945	989
Électricité	602	1 049	873	571	1 007
Assurance automobile	1 525	1 547	1 211	1 074	2 415
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	15 455	11 948	11 143	8 248	15 787
Total des coûts	19 065	13 658	14 238	11 174	18 262
Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	3 384	2 872	4 404	5 181	3 386
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	4 680	3 928	4 404	5 181	3 386
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	(62)
Taxe sur les ventes au détail	1 050	0	1 265	1 304	1 527
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	5 670	4 108	5 969	6 315	5 146
Frais d'hypothèque	14 437	8 465	5 101	5 952	14 910
Impôt foncier	2 427	2 290	3 655	4 020	3 753
Chauffage domiciliaire	1 420	1 122	1 262	1 226	1 418
Électricité	787	1 324	1 112	734	1 291
Assurance automobile	1 525	1 547	1 211	1 074	2 415
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	20 925	15 033	12 605	13 307	24 059
Total des coûts	26 596	19 142	18 574	19 622	29 204

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

					Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	
1 045	2 636	2 613	2 694	3 114	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 965</u>	<u>2 636</u>	<u>2 613</u>	<u>2 694</u>	<u>3 114</u>	<u>Sous-total</u>
(160)	0	0	0	0	Prestations pour enfant
(137)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 364	1 700	1 708	1 353	1 921	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>3 366</u>	<u>4 626</u>	<u>4 631</u>	<u>4 387</u>	<u>5 365</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
5 961	4 727	5 141	3 388	3 585	Frais d'hypothèque
2 712	1 912	1 677	1 453	1 436	Impôt foncier
1 299	1 161	1 206	1 113	1 179	Chauffage domiciliaire
594	912	905	1 165	836	Électricité
1 265	1 222	1 308	1 025	1 671	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>12 102</u>	<u>10 197</u>	<u>10 536</u>	<u>8 438</u>	<u>8 969</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>15 468</u>	<u>14 823</u>	<u>15 167</u>	<u>12 825</u>	<u>14 334</u>	<u>Total des coûts</u>
					Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	
5 147	5 597	5 340	5 477	6 359	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 067</u>	<u>5 597</u>	<u>5 340</u>	<u>5 477</u>	<u>6 359</u>	<u>Sous-total</u>
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 912	2 453	2 216	1 895	2 509	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>8 313</u>	<u>8 340</u>	<u>7 866</u>	<u>7 712</u>	<u>9 198</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 056	7 219	5 082	6 106	7 025	Frais d'hypothèque
3 540	2 685	1 803	2 620	2 545	Impôt foncier
1 948	1 741	1 808	1 669	1 768	Chauffage domiciliaire
756	1 149	1 163	1 469	1 051	Électricité
1 265	1 222	1 308	1 025	1 671	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>15 836</u>	<u>14 279</u>	<u>11 464</u>	<u>13 182</u>	<u>14 323</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>24 149</u>	<u>22 620</u>	<u>19 330</u>	<u>20 894</u>	<u>23 521</u>	<u>Total des coûts</u>

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2004

Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 893	1 934	2 864	3 354	1 394
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	3 189	2 990	2 864	3 354	1 394
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	(227)
Taxe sur les ventes au détail	1 050	0	1 265	1 304	1 527
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	4 384	3 260	4 579	4 603	3 135
Frais d'hypothèque	14 437	8 465	5 101	5 952	14 910
Impôt foncier	2 427	2 290	3 655	4 020	3 753
Garde d'enfant	9 919	9 705	8 463	6 938	13 126
Chauffage domiciliaire	1 420	1 122	1 262	1 226	1 418
Électricité	787	1 324	1 112	734	1 291
Assurance automobile	2 711	2 866	2 170	2 077	4 717
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	32 030	26 057	22 027	21 248	39 487
Total des coûts	36 414	29 318	26 606	25 851	42 621
Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 643	2 806	3 792	4 485	2 360
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	3 939	3 862	3 792	4 485	2 360
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	(138)
Taxe sur les ventes au détail	1 312	0	1 815	1 741	1 811
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	5 396	4 132	6 057	6 170	4 474
Frais d'hypothèque	14 437	8 465	5 101	5 952	14 910
Impôt foncier	2 427	2 290	3 655	4 020	3 753
Garde d'enfant	16 439	15 701	13 351	11 618	21 332
Chauffage domiciliaire	1 420	1 122	1 262	1 226	1 418
Électricité	787	1 324	1 112	734	1 291
Assurance automobile	2 711	2 866	2 170	2 077	4 717
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	38 550	32 053	26 915	25 928	47 692
Total des coûts	43 946	36 185	32 972	32 098	52 166

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

					Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	
3 452	3 235	3 202	3 533	3 858	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>4 372</u>	<u>3 235</u>	<u>3 202</u>	<u>3 533</u>	<u>3 858</u>	Sous-total
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 912	2 453	2 216	1 895	2 509	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	510	495	Taxe sur l'essence
<u>6 785</u>	<u>6 123</u>	<u>5 883</u>	<u>5 938</u>	<u>6 862</u>	Prélèvements provinciaux
8 056	7 219	5 082	6 106	7 025	Frais d'hypothèque
3 540	2 685	1 803	2 620	2 545	Impôt foncier
3 437	9 283	8 790	7 458	8 260	Garde d'enfant
1 948	1 741	1 808	1 669	1 768	Chauffage domiciliaire
756	1 149	1 163	1 469	1 051	Électricité
2 078	2 279	2 459	1 906	3 162	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>20 086</u>	<u>24 619</u>	<u>21 405</u>	<u>21 521</u>	<u>24 074</u>	Coût de la vie
<u>26 871</u>	<u>30 742</u>	<u>27 288</u>	<u>27 459</u>	<u>30 936</u>	Total des coûts

					Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N. et L.	
5 248	4 503	4 426	4 785	5 296	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 168</u>	<u>4 503</u>	<u>4 426</u>	<u>4 785</u>	<u>5 296</u>	Sous-total
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 631	3 006	2 859	2 668	3 400	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	510	495	Taxe sur l'essence
<u>9 301</u>	<u>7 944</u>	<u>7 750</u>	<u>7 963</u>	<u>9 191</u>	Prélèvements provinciaux
8 056	7 219	5 082	6 106	7 025	Frais d'hypothèque
3 540	2 685	1 803	2 620	2 545	Impôt foncier
5 257	15 263	14 070	12 658	13 720	Garde d'enfant
1 948	1 741	1 808	1 669	1 768	Chauffage domiciliaire
756	1 149	1 163	1 469	1 051	Électricité
2 078	2 279	2 459	1 906	3 162	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>21 906</u>	<u>30 599</u>	<u>26 685</u>	<u>26 721</u>	<u>29 534</u>	Coût de la vie
<u>31 206</u>	<u>38 543</u>	<u>34 435</u>	<u>34 684</u>	<u>38 725</u>	Total des coûts

NOTES

Les mentions de taxes et d'impôts, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements en date du 5 avril 2004 sur les principaux centres urbains des provinces : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne célibataire, locataire et qui gagne 30 000 \$; un chef de famille monoparentale, locataire, ayant un enfant et qui gagne 30 000 \$; et quatre familles propriétaires ayant un revenu de 40 000 \$, 60 000 \$ ou 75 000 \$. Les quatre familles comprennent : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. En ce qui concerne les familles à deux revenus, les frais de garde d'enfant ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Prestations pour enfants. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et incluent les suppléments de revenu gagné, le cas échéant.

Taxe sur les ventes au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages (2000)* de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2004 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Taxe sur l'essence. Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour une famille à deux revenus (60 000 \$ et 75 000 \$). Est incluse la taxe sur les transports en commun, de 6 cents du litre à Vancouver et de 1,5 cent du litre à Montréal.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. Les cotisations au Régime d'assurance-médicaments du Québec sont incluses dans cette catégorie.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, respectivement, selon l'*Étude sur le prix des maisons au Canada* de Royal LePage (quatrième trimestre 2003). L'hypothèque de 25 ans est amortie à un taux d'intérêt de 6,075 % sur cinq ans.

Impôt foncier. Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'*Étude sur le prix des maisons au Canada* de Royal LePage (quatrième trimestre 2003). Le taux par mille et d'autres données de calcul de l'impôt foncier ont été fournis par des représentants officiels des principaux centres urbains des provinces.

Loyer. Les chiffres proviennent de l'*Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2003)* et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

Garde d'enfant. Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde avant et après l'école d'un enfant de sept ans; et camp d'été de jour de six semaines pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 7 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, et ont été mis à jour par un sondage par téléphone et sur Internet qui portait sur différentes villes.

Assurance automobile. Les calculs portent sur l'utilisation d'une automobile de modèle Chevrolet Impala 2002 par des familles où il y a deux parents. La couverture comprend une assurance responsabilité civile d'un million de dollars et une franchise tous risques de 200 \$ en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, de 250 \$ en Alberta, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve et Labrador, et de 300 \$ en Ontario. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident depuis sept ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail, un trajet de 15 km dans chaque sens. Les deux familles à deux revenus, où l'on gagne respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, sont également assurées pour une automobile Chevrolet Cavalier de 1998, dont la couverture et l'évaluation du risque que pose le conducteur sont identiques à celles de l'Impala. Les calculs relatifs à la famille monoparentale se rapportent également à une automobile 1998 de marque Chevrolet Cavalier. Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis par la Société d'assurance publique du Manitoba; les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de huit à douze des principaux assureurs.

Transports en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois d'avril 2004. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables.

Chauffage domiciliaire. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. Hydro-Manitoba a présenté une demande pour augmenter ses tarifs d'électricité à partir du 1^{er} avril 2004. Bien que celle-ci n'ait pas été approuvée en date du 5 avril, les tableaux comprennent ces nouveaux tarifs.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour les deux familles ayant deux parents et gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut ni les taxes ni les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur en avril 2004.

Téléphone. Il s'agit du tarif de base pour une résidence particulière.